

# *Le développement du capital humain dans un contexte de l'innovation sociale cas des organisations de l'économie sociale et solidaire(ESS) : « Revue de littérature ».*

*Hammouch Meriam (Doctorante) <sup>1</sup>, M. Saïd Balhadj (Directeur de Thèse) <sup>2</sup>*

<sup>1</sup> [meriam.hammouch@gmail.com](mailto:meriam.hammouch@gmail.com)

<sup>2</sup> [sbalhadj@yahoo.fr](mailto:sbalhadj@yahoo.fr)

**Groupe de Recherche** : Gestion, Economie et développement Durable  
Université Abdelmalek Essaadi, ENCG Tanger, Maroc

## **Résumé :**

A notre ère, L'innovation sociale peut être vue comme un concept opératoire dans l'analyse de la dynamique sociale, de son évolution, de ses crises et de ses transformations. L'économie « sociale » regroupe des entreprises et des organisations qui développent des manières de faire à la fois similaires et différentes de celles de l'économie publique ou privée. En ce sens, l'économie sociale apparaît comme un terrain fertile pour l'exploration du concept d'innovation sociale.

L'originalité de ce papier réside dans le fait d'approfondir les travaux de la théorie choisis, en mesurant non seulement l'impact du capital humain, mais l'influence de l'innovation sociale sur le développement de ce dernier dont les hypothèses seront testées à partir de l'enquête réalisée au sein des organisations de l'économie sociale et solidaire.

A cet égard trois concepts seront introduits : concept de l'innovation sociale, concept du capital humain et finalement le concept de l'économie sociale et solidaire.

Nous résumerons en première partie les théories et les modèles traitant l'économie sociale. Nous présenterons en deuxième partie le cadre conceptuel de l'innovation sociale à travers la problématique, le modèle conceptuel de la recherche et les discussions des hypothèses et méthodologie de la recherche. En conclusion, nous exposerons quelques défis qui se posent à la recherche et proposerons quelques pistes pour des travaux futurs.

---

**Mots- Clés** : capital humain, performance, innovation sociale, économie sociale et solidaire, développement socioéconomique.

## **Abstract :**

In our era, social innovation can be seen as an operative concept in the analysis of social dynamics, their evolution, crises and transformations. The "social" economy brings together businesses and organizations that develop ways of doing things that are both similar and different from those of the public or private economy. In this sense, the social economy appears to be fertile ground for exploring the concept of social innovation.

The originality of this paper lies in the fact of deepening the work of the theory chosen, by measuring not only the impact of human capital, but the influence of social innovation on the development of the latter whose hypotheses will be tested from the survey carried out within social and solidarity economy organizations.

In this regard, three concepts will be introduced: the concept of social innovation, the concept of human capital and finally the concept of the social and solidarity economy. In the first part, we will summarize the theories and models dealing with the social economy. In the second part, we will present the conceptual framework of social innovation through the problematic, the conceptual model of research and the discussions of the hypotheses and methodology of the research. In conclusion, we will outline some of the challenges facing the research and suggest some avenues for future work.

---

**Keywords**: human capital, performance, social innovation, social and solidarity economy, Socioeconomic Development,

## I. INTRODUCTION

L'innovation, un concept largement abordé dans les domaines scientifiques et techniques, doit la mise en place de ses fondements à SCHUMPETER (père fondateur de l'innovation) Le concept de ce dernier est au Cœur de la dynamique économique, en tant que source d'accroissement de la productivité (Smith), en tant qu'origine de conséquences sur les rémunérations et l'emploi (Ricardo).

De nombreux travaux de recherche tentent de conceptualiser la notion de l'innovation sociale selon différents champs de recherche. Le but de cet article est de mettre en lumière sur ce nouveau concept.

Dans un contexte de tensions sociales l'innovation « sociale » est-elle un concept différent de l'innovation et si oui, de quelle dynamique relève-t-elle pour influencer le développement du capital humain dans les organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS)<sup>1</sup> ?

Sur ce registre, nous avons structuré notre travail en deux parties. Dans la première partie, nous allons aborder le cadrage théorique des différents champs de notre recherche à savoir les principales théories et modèles de référence de la recherche. La deuxième partie sera consacrée à la présentation du modèle conceptuel de la présente recherche à travers l'analyse et la discussion des hypothèses et des variables de la recherche.

En conclusion, nous exposerons quelques défis qui se posent à la recherche et proposerons quelques pistes pour des travaux futurs.

## II.: ANALYSE DE LA LITTÉRATURE ET CADRAGE THEORIQUE : INNOVATION SOCIALE ET DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN.

Cette partie se consacrera à mettre en lumière dans un premier temps, le concept de l'innovation sociale, de capital humain et de l'économie sociale et solidaire à travers un essai de définition, dans un second temps une vision sur les grandes théories et les principaux modèles de référence de la recherche en clôturant cette partie par les finalités managériales de l'économie sociale et solidaire.

### A. *Innovation sociale : un concept en émergence :*

L'innovation sociale est considérée comme un outil d'accompagnement capable d'améliorer la façon de vivre des individus jusqu'à ce qu'ils reprennent le

pouvoir sur le déroulement de leur propre vie (**Julie Cloutier, 2003, Crises**<sup>2</sup>).

#### A.1 *Les principales définitions de l'innovation sociale.*

Les principales définitions de l'innovation sociale sont centrées sur l'individu, le territoire et l'entreprise. Ces définitions se réunissent sur la même mission le bien être des individus à travers l'identification du besoin, la collaboration des intervenants et La création d'un changement social durable

#### ➤ **Définitions basées sur l'individu**

##### **Taylor (1970)**

- Premier chercheur à avoir utilisé la notion « Innovation sociale ». L'innovation sociale fait référence à de nouvelles façons de faire les choses afin de répondre aux besoins sociaux, tels que la pauvreté et la délinquance.

##### **Chombart de Lauwe (1976, In Fontan, 1998) :**

Une action qui vise la création de nouveaux modes de décisions et de nouvelles structures sociales. Cette action est ancrée dans la dimension individualisée, puis collectivisée face à une situation jugée insatisfaisante ou inacceptable.

##### **Bouchard et al (1999) :**

« Toute nouvelle approche, pratique, ou intervention, ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou solutionner un problème social et ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations, des communautés est une innovation sociale. »

#### ➤ **Définitions basées sur le territoire et la consommation**

##### **Gueron (1984) :**

Créer de nouvelles institutions et la modification du rôle des institutions déjà en place est une innovation sociale, ce qui peut entraîner à leur «désécialisation ».

---

<sup>1</sup> Economie sociale et solidaire.

---

<sup>2</sup> *Crises : centre de recherche sur les innovations sociales. C'est un centre interuniversitaire Canadien qui s'intéresse principalement à la thématique « des innovations et des transformations sociales ».*

**King (1984) :**

L'innovation sociale est un élément fondamental du processus développement car elle influence la répartition des richesses et des revenus et, l'équilibre du pouvoir publique à long terme.

➤ **Définitions basées sur l'entreprise**

**Debresson (1993) :**

L'innovation sociale désigne l'organisation sociale de la production au sein d'un système où l'organisation sociale et le système technique sont harmonisés de manière optimale.

**Gordon (1989) :**

L'innovation technologique est le résultat d'un processus de production sociale, ce qui rend l'innovation sociale sa condition primordiale pour sa mise en œuvre.

**Dadot (1998) :**

L'innovation sociale réorganise l'administration du personnel, notamment par le renforcement de la coopération interne au système de travail pour une meilleure efficacité du système de

**A.2 INNOVATION SOCIALE ET NOUVEAU MODELE DU DEVELOPPEMENT AU MAROC :**

Malgré les résultats positifs enregistrés par le Maroc en matière de lutte contre la pauvreté<sup>5</sup>, les inégalités sociales se maintiennent à un niveau élevé<sup>6</sup>, dans un contexte de faible mobilité sociale, de déficit d'inclusion de certaines catégories de la population, et de protection sociale encore à ses débuts. La classe moyenne fait face à une détérioration de son pouvoir d'achat dû au coût élevé des services d'éducation et de santé contractés auprès du secteur privé comme alternative à la faible qualité de l'offre publique de ces services. Des franges importantes de la population, notamment les femmes<sup>7</sup> et les jeunes<sup>8</sup>, souffrent de faible participation et de marginalisation faute d'accès à des opportunités d'autonomisation et d'accompagnement. Les inégalités sont également entretenues par la faiblesse des mécanismes de protection sociale et l'inefficacité des filets sociaux, qui ne couvrent pas certaines populations vulnérables, comme les personnes en situation de handicap.

La conception du Nouveau Modèle de Développement tient compte des mutations nationales et mondiales qui se dessinent à l'horizon 2035, afin que le Maroc puisse transformer les enjeux et les défis qu'elles soulèvent en opportunités de développement.

Le Nouveau Modèle de Développement s'inscrit dans la continuité de la Constitution et en fait son cadre normatif pour traduire ses principes en leviers de développement et ses valeurs en méthodes d'action. En particulier, le Nouveau Modèle de Développement prône une mise en œuvre positive

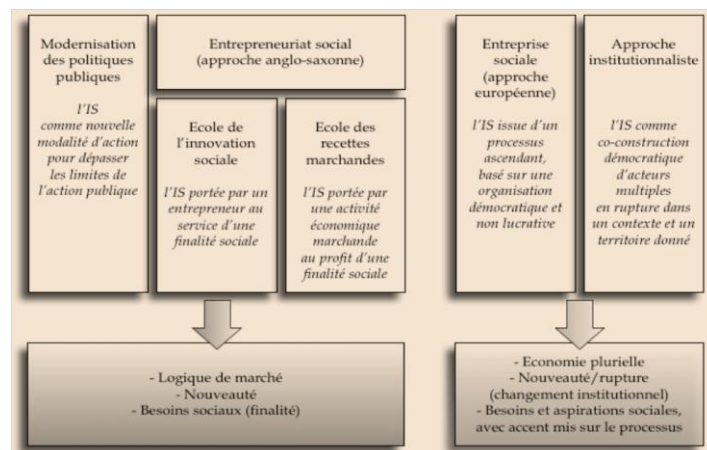
de la Constitution, en vue d'apporter des réponses appropriées aux blocages, et aux freins au développement, et aux difficultés d'application de certains principes.

**A.3 l'innovation sociale en théorie :**

L'innovation est perçue comme un remède face à la crise systémique à la fois économique, sociale, environnementale et culturelle – à laquelle sont confrontées les sociétés occidentales. Ainsi, « *en période de crise, les régulations macro sociales (marché, Etat, compromis institutionnalisés) sont ébranlées, de sorte que l'espace pour les innovations et les expérimentations s'élargit* » (Bouchard, 2011, p. 6).

Par ailleurs, si le progrès social a longtemps été attribué au progrès technique, ce dogme semble vaciller aujourd'hui et faire place à d'autres voies de progrès.

**Figure 1 : Les principales approches de l'innovation sociale (IS)**



Source : Emmanuelle Besançon ; Thibault Guyon, (2013), les principales approches de l'innovation social.

**A.4 L'innovation sociale autour du monde :**

Étudier l'IS<sup>3</sup> autour du monde montre que cette innovation fait preuve d'une très grande diversité en matière de ses expériences originales et ses contextes d'émergence et de développement, selon les pays, les régions, les cultures, les systèmes politiques et l'histoire.

❖ **L'INNOVATION SOCIALE EN France :**

Les autorités publiques jouent un rôle important dans le soutien et la diffusion de l'IS en France. L'ensemble des régions du pays, avec tous leurs moyens, institutions, collectivités locales... sont tenues de promouvoir et appuyer l'IS dans son développement (conseil, financement, ressources

<sup>3</sup> Innovation sociale

humaines...), et ce, comme recommandé dans le Panorama 2013 des Actions de Soutien à l'IS en Région<sup>4</sup>. À titre d'exemple, la ville de Lyon a décidé de faire de l'IS un des piliers de sa politique de développement économique à l'horizon 2021, notamment dans le cadre de la stratégie Europe 2020 qui se base, entre autres, sur l'IS. Cette responsabilité régionale est confiée aux Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE) qui sont des pôles comprenant toutes les parties prenantes dans l'IS en France : entreprises, bénéficiaires, pouvoirs publics, universités, chercheurs... afin de créer un écosystème favorable au développement durable et inclusif via la favorisation de l'innovation (notamment sociale) et la promotion de l'ESS et de l'entrepreneuriat social.

#### ❖ L'INNOVATION SOCIALE AU CANADA

Le Canada est un pays très en avance en matière d'IS. Les expérimentations et projets socialement innovants y sont nombreux, et bénéficient de l'appui des pouvoirs publics, du soutien de plusieurs parties prenantes (entreprises privées, ONG<sup>5</sup>...), et de l'adhésion d'un peuple au style de vie culturellement solidaire. Le pays exprime de ce fait son engouement pour la recherche de solutions nouvelles, innovantes et alternatives pour s'attaquer à tous les défis sociaux, humains, environnementaux et économiques qui se posent dans les actuelles conditions de crises, et que les secteurs traditionnels (privé et public) ne parviennent pas à relever. Comme nous l'avons déjà évoqué dans la première partie, le Québec fait preuve d'une dynamique très importante en matière d'IS comparé aux autres régions canadiennes. Plusieurs auteurs québécois ont étudié l'IS, deux centres de recherche de la même région (CRISES et RQIS) lui sont dédiés, la première définition de l'IS basée sur l'aspect institutionnel a été élaborée au Québec, et 70% de la population francophone de la région sont membres de coopératives.

#### ❖ L'INNOVATION SOCIALE AUX ÉTATS-UNIS

L'IS est vue aux États-Unis comme une solution aux problèmes du secteur des services publics, une solution qui se base principalement sur les partenariats entre les acteurs des deux secteurs privé et public, ce qui rejoint la vision britannique de l'IS, surtout que le pays cherche à remédier aux problèmes du secteur des services publics après une période (fin du 20<sup>e</sup> siècle, début du 21<sup>e</sup> siècle) marquée par une sous-traitance de ces services aux

organisations privées, ce qui les a rendus concurrentiels, mais les a détruits aussi.

#### ❖ L'INNOVATION SOCIALE AU BANGLADESH

En dépit de sa faible croissance économique et ses taux élevés de chômage, le Bangladesh a réussi à améliorer les conditions de vie d'une partie importante de sa population grâce, entre autres, aux IS dans des domaines tels que la santé, notamment en milieu rural. En deux décennies, 20 millions de bangladais sont sortis de la pauvreté et le nombre de femmes qui travaillent a doublé. La fameuse IS bangladaise Grameen Bank a permis de promouvoir et de faire connaître l'IS au Bangladesh mais aussi dans le monde. Ainsi, les ONG sont nombreuses dans le pays et opèrent souvent de manière socialement innovante. Certaines sont de taille importante et opèrent dans d'autres pays (exemple : BRAC, la plus grande ONG au monde).

#### A.5. Le Capital humain :

Selon **Becker (1964)**, on peut distinguer le capital humain général et le capital humain spécifique. Le capital humain spécifique renvoie aux compétences, à l'expérience et aux connaissances qui sont utiles uniquement pour un seul employeur ou industrie, tandis que le capital humain général est librement transférable parce qu'il est utile à plusieurs employeurs. Selon **Williamson (1975)**, la principale raison pour laquelle la valeur du capital humain spécifique est perdue lorsque l'employeur change, est qu'il se compose de compétences, d'expériences et de connaissances. Pour **Becker (1962)** et **Williamson (1975)** les compétences dépendent de la durée de la relation de transaction car ils sont acquis dans un apprentissage par la pratique (*Learning by doing*) continu.

#### A.3.L'économie sociale et solidaire : La finalité sociale et la raison d'être entreprises sociales :

Le concept de l'ESS varie d'un pays à l'autre selon le contexte historique. Ainsi, sur le plan pratique, les tentatives de coopération et de mutualisme ont eu lieu un peu partout au cours des siècles.

Si les premières initiatives qui ont réussi à mettre en place des structures coopératives et mutualistes se réfèrent aux «**Pionniers équitables de Rochdale**» en Angleterre «**Friedrich Wilhelm Raiffeisen**» en Allemagne en 1847, ce n'est qu'avec les effets de la crise du système d'État-providence et d'économie mixte durant le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle que certains pays d'Europe ont manifesté leur intérêt pour les organisations typiques de l'économie sociale, telles que des coopératives et des mutuelles, ou d'organisations non marchandes, telles qu'en majorité, des associations et des fondations.

<sup>4</sup> Panorama réalisé par Avise avec le soutien de la Caisse des Dépôts de France et du Fonds Social Européen.

<sup>5</sup> Organisations Non gouvernementales.

B. *Les principales théories et modèles de référence de la recherche.*

Le fondement théorique de la recherche s’articule autour de deux travaux. Le premier fait appel aux théories et modèles **d’acceptation de l’innovation sociale** ; le second aux modèles testant **l’impact de l’innovation sociale sur le développement du capital humain et le dernier**

Dans ce contexte, le cadre théorique mobilise les modèles d’impact de l’innovation sociale basé sur la théorie de la diffusion de l’innovation (**Rogers 1995**) et une étude de **Moore et benbasat(1991)** avec quelques modifications de la diffusion de l’innovation de **Rogers**, ils y ont ajouté le concept d’image qui se réfère au degré auquel l’utilisation de l’innovation améliore le statut social de l’individu qui étudie la satisfaction et l’impact de l’innovation sur le développement du capital humain.

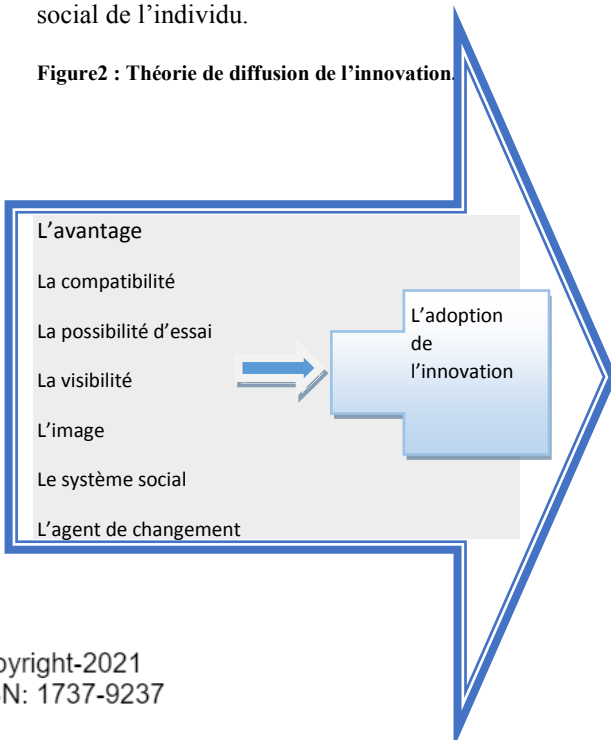
B.1 *Les modèles ou théories d’acceptation de l’innovation sociale*

De nombreux modèles théoriques, ayant été élaborés pour expliquer et prédire le comportement des individus face à l’utilisation de l’innovation sociale parmi ces théories et modèles, nous citons : **Théorie de diffusion de l’innovation (TDI), Théorie de l’action raisonnée (TAR).**

❖ *Théorie de diffusion de l’innovation (TDI) :*

Sur des bases sociologiques, la TDI (**Rogers 1995**) a été utilisée depuis agricoles jusqu’à l’innovation organisationnelle (**Tornatzkyet Klein 1982**). **Moore et Benbasat (1995)** ont par la suite testé leur modèle et ils ont ajouté au modèle de Rogers le concept d’image qui améliore le concept du statut social de l’individu.

Figure2 : Théorie de diffusion de l’innovation.



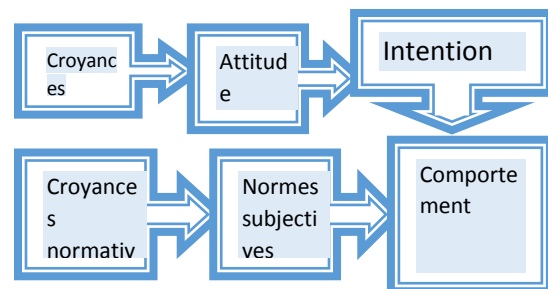
Source : Moore et Benbasat (1995)

Dans la littérature sur l’adoption des technologies de l’information, Moore (1987) était l’un des premiers auteurs ayant proposé un modèle basé sur la TDI pour expliquer l’acceptation de la technologie au niveau des usagers. Les résultats de son étude confirment l’influence de la compatibilité, l’avantage relatif et la complexité sur l’adoption. Dans une autre étude, Moore et Benbasat (1991) ont aussi appliqué le modèle de Rogers (1995) pour étudier les déterminants individuels de l’adoption en y ajoutant le concept de l’image. Par ailleurs, plusieurs études ont étudié l’adoption la banque mobile (Mattila, 2003 ; Koenig-Lewis et al., 2010 ; Al-Jabri et Sohail, 2012). Ces études ont confirmé que certains attributs et en particulier l’avantage relatif, la complexité et la compatibilité, sont les facteurs les plus influençant sur l’adoption des technologies mobiles. Dans leur étude, Nor et Pearson (2007) ont testé un modèle, basé sur la TDI en y ajoutant la confiance, pour identifier les déterminants individuels de l’adoption de l’Internet Banking en Malaisie. Cette étude confirme que la confiance, l’avantage relatif et la possibilité d’essai ont des effets significatifs sur l’attitude envers les transactions bancaires sur l’Internet.

❖ *Théorie de l’action raisonnée (TAR) :*

Les deux facteurs de base utilisés dans la TAR sont définis comme suit : L’intérêt personnel se réfère à une attitude qui conduit un utilisateur à évaluer, favorablement ou défavorablement, l’adoption d’une TI : « Cela permet de se baser sur des attitudes réalistes » (Darpy et Volle, 2007, p. 141). En revanche, l’influence sociale, considérée comme une norme subjective, se réfère à la perception qu’ont les individus de ce que les autres attendent d’eux, et à leur degré de motivation de se conformer à ces attentes : « C’est une norme, car elle va influencer le comportement. Elle est sociale, car elle est issue de l’environnement (famille, amis, pression sociale). Elle est subjective, car elle n’est pas émise par l’environnement mais perçue par le consommateur » (Darpy et Volle, 2007, p. 142).

Fig.3 : théorie de l’action raisonnée



Source : Fishbein et Ajzen (1975)

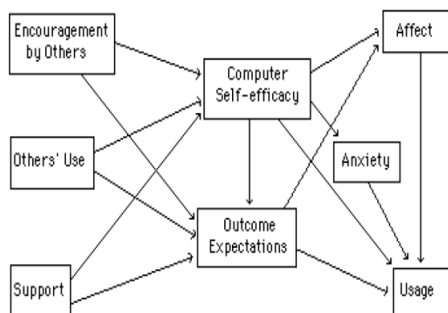
*B.2 Les théories d'impact de l'IS sur le développement du capital humain*

Plusieurs modèles théoriques, principalement développés en psychologie et en sociologie (Venkatesh et al. 2003), sont utilisés pour expliquer l'impact de l'IS sur le développement du capital humain. Ces modèles visent à identifier certains déterminants des intentions permettant d'expliquer et de prédire le comportement des individus face à l'utilisation de l'innovation (Davis, 1989). Parmi les modèles utilisés, nous citons le modèle lié aux : **Théorie socio-cognitive (TSC)**, **Modèle motivationnel (MM)**

❖ *Théorie socio-cognitive (TSC) :*

Une des théories influentes sur le comportement humain, le modèle original de **Compeau et Higgins, (1995)** intègre l'utilisation comme variable dépendante tout en conservant l'esprit de prédiction de l'acceptation individuelle.

*Fig.4 : théorie socio-cognitive.*



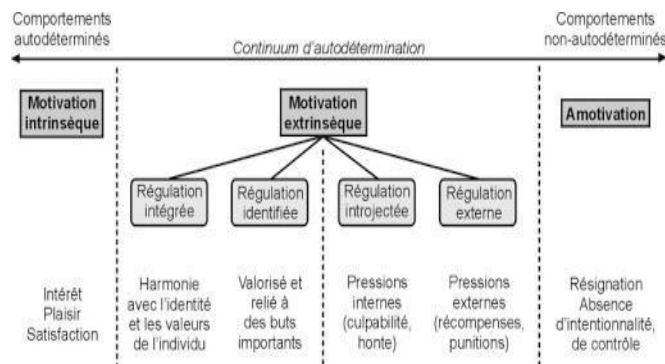
Source : Compeau et Higgins 1995

Le Modèle de recherche de **Compeau et Higgins** s'articule sur les attentes et l'auto-efficacité cognitives guidant l'utilisation de l'ordinateur. En d'autres termes, les croyances des individus sont des déterminants importants du choix de comportement. Les réponses émotionnelles, telles que l'affect et l'anxiété, sont également considérés comme des influences sur le comportement et les attentes en matière de résultats.

❖ *Modèle motivationnel (MM)*

Un courant de recherche en psychologie a soutenu la théorie générale de motivation Davis et al (1997) ont appliqué la théorie motivationnelle pour comprendre l'adoption des nouvelles technologies (Venkatech et Speier, 1999)

*Fig. 5 : le modèle motivationnel.*



Source : Davis et al (1997)

Ce modèle interprète les comportements autodéterminés et non-autodéterminés à travers trois catégories de motivation :

- la motivation intrinsèque qui se réside dans l'intérêt le plaisir et la satisfaction.
- La motivation extrinsèque qui englobe quatre types de régulations (intégrée, identifiée, introjectée, externe)
- La motivation c'est-à-dire l'absence d'intentionnalité de contrôle.

III. CADRAGE CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE :

Cette partie mobilise le cadre conceptuel de la présente recherche à travers la problématique, la méthodologie, le modèle conceptuel et les hypothèses.

A. *Problématique & Questions De Recherche :*

La problématique de cette recherche a été largement discutée dans les revues professionnelles spécialisées de l'innovation sociale, dans la mesure où l'innovation sociale constitue le défi majeur des organisations de l'économie sociale et solidaire Marocaines et que ces organisations doivent en maîtriser tous les aspects pour assurer le succès de leurs activités, et de là être compétitives ; Au vu du contexte décrit précédemment, notre problématique peut se résumer globalement dans la question suivante :

**Comment amener les organisations ESS Marocaines à faire de l'innovation sociale un levier pour développer leur capital humain ?**

De cette problématique centrale découlera d'autres questions auxquelles nous nous efforcerons de répondre tout au long de notre immersion dans notre analyse:



-Quelle est la place de l'innovation sociale dans la stratégie des organisations ESS?  
- Comment organiser l'organisation ESS pour favoriser l'innovation sociale en vue de développement du capital humain ?  
- quel est l'impact des croyances vis-à-vis de l'innovation sociale ?  
- Comment générer de la valeur à partir d'une innovation sociale ?  
- Quels sont les principaux freins à l'innovation sociale ?

### *B. Méthodologie de la recherche : positionnement épistémologique*

Comme le souligne **Bourdieu (1987)**, la réflexion épistémologique, en ce qu'elle invite à expliciter les présupposés et justifier les choix effectués à ces différentes étapes, est en outre un puissant outil d'innovation pour la recherche en permettant de dépasser la simple recherche de cohérence entre l'analyse et les objets de cette analyse. Cette posture réflexive offre au chercheur les outils d'une pratique scientifique consciente d'elle-même et contrôlée, « *pour lutter contre les contraintes de l'espace théorique du moment et pour dépasser les prétendues incompatibilités, les prétendues oppositions, les prétendues voies inconciliables* ».

**Gavard-Perret et al. (2012)** soulignent trois types de positionnement que le chercheur peut suivre dans son travail de recherche. Il s'agit d'un positionnement unique, multiple ou aménagé. Le positionnement unique consiste à choisir un des paradigmes épistémologiques et de l'appliquer d'une manière stricte et rigoureuse. Le deuxième positionnement (multiple) considère qu'un dialogue entre plusieurs paradigmes est possible pour améliorer la compréhension des phénomènes sociaux.

**Koenig (1993)** postule en effet que c'est une opportunité pour le chercheur de s'enrichir de la diversité et de la pluralité des paradigmes pour rendre compte des réalités complexes.

Enfin, le troisième type de positionnement (paradigme aménagé) consiste à intégrer différentes postures épistémologiques contrastées à travers lesquelles les efforts d'intégration portent sur la recherche d'un standard commun. **Thietart (2014)** souligne que de nombreuses recherches empruntent effectivement des éléments relatifs à différents paradigmes.

Dans le cadre de cette thèse, nous avons opté pour ce troisième type de positionnement et, plus précisément, pour un positionnement positiviste aménagé. **Miles et Huberman**, souvent cités en

appui de cette position, considèrent « que les phénomènes sociaux existent non seulement dans les esprits, mais aussi dans le monde réel et qu'on peut découvrir entre eux quelques relations légitimes et raisonnablement stables ». En effet, nous allons dans un premier temps procéder à une analyse de la littérature relative aux concepts thèse (*Innovation sociale et développement du capital humain au sein des organisations de l'économie sociale et solidaire*) et les modèles de référence mobilisés afin de proposer à l'issue de cette analyse un cadre conceptuel permettant de répondre à notre problématique. Dès lors, cette recherche s'inscrit dans une approche hypothético-déductive dont le choix est justifié par les objectifs que nous avons fixés : explorer, décrire et vérifier. Toutefois, nous aurons recours à une étude qualitative de type exploratoire afin d'affiner et vérifier la pertinence de notre modèle de recherche. Ce mode de réflexion consiste à découvrir des régularités à partir de l'observation de l'objet puis à formuler des hypothèses dans une perspective inductive.

### *C. Recherche qualitative exploratoire :*

L'étude qualitative possède une double fonction : confirmative et exploratoire. Elle est confirmatoire puisqu'elle permettra de vérifier l'exactitude des éléments issus de la revue de la littérature. En effet, cette dimension confirmative a pour objectif de s'assurer que les principaux concepts mentionnés par la littérature se retrouvent dans le discours des interviewés. Elle est également exploratoire puisqu'elle permettra d'enrichir les résultats de la revue de la littérature. Il est vrai que la vocation principale d'une étude qualitative est la production de nouvelles informations et de mettre en évidence et de comprendre les motivations et comportements des individus. Ces deux dimensions, confirmatoire et exploratoire de l'étude qualitative seront également utilisées afin de générer les items de nos échelles de mesure.

En résumé, cette phase qualitative est utilisée d'une part dans une optique séquentielle (**Thietart, 2014**) où elle devance la phase quantitative offrant une meilleure appréhension du sujet de recherche et la proposition d'hypothèses de recherches et d'autre part, dans une optique de triangulation des données (**Thietart, 2014**) en permettant de confirmer ou non certaines hypothèses sous-jacentes aux éléments avancés dans la littérature.

L'étude courante présente une synthèse des théories de diffusion de l'innovation et les études de **Nahapiet et Ghoshal (1998)** sur l'acceptation de l'innovation sociale, les études de **Moulaert et al 2005** de l'impact de l'innovation sociale le développement du capital humain.

*D. Le modèle conceptuel :*

Notre cadre conceptuel se base sur l'approche systémique qui contient quatre niveaux conceptuels :

**Niveau 1 :** les variables externes (**Inputs**) qui ont un rôle sur la détermination des perceptions du capital humain en

L'innovation sociale (les croyances et la satisfaction)

**Niveau 2 :** les variables intervenantes (**Outcomes**) évaluent les perceptions générales de l'innovation sociale.

**Niveau 3 :** les variables du résultat qui évaluent l'impact de l'innovation sociale sur le développement du capital humain

**Niveau 4 :** les variables modératrices qui complètent l'explication de l'innovation sociale

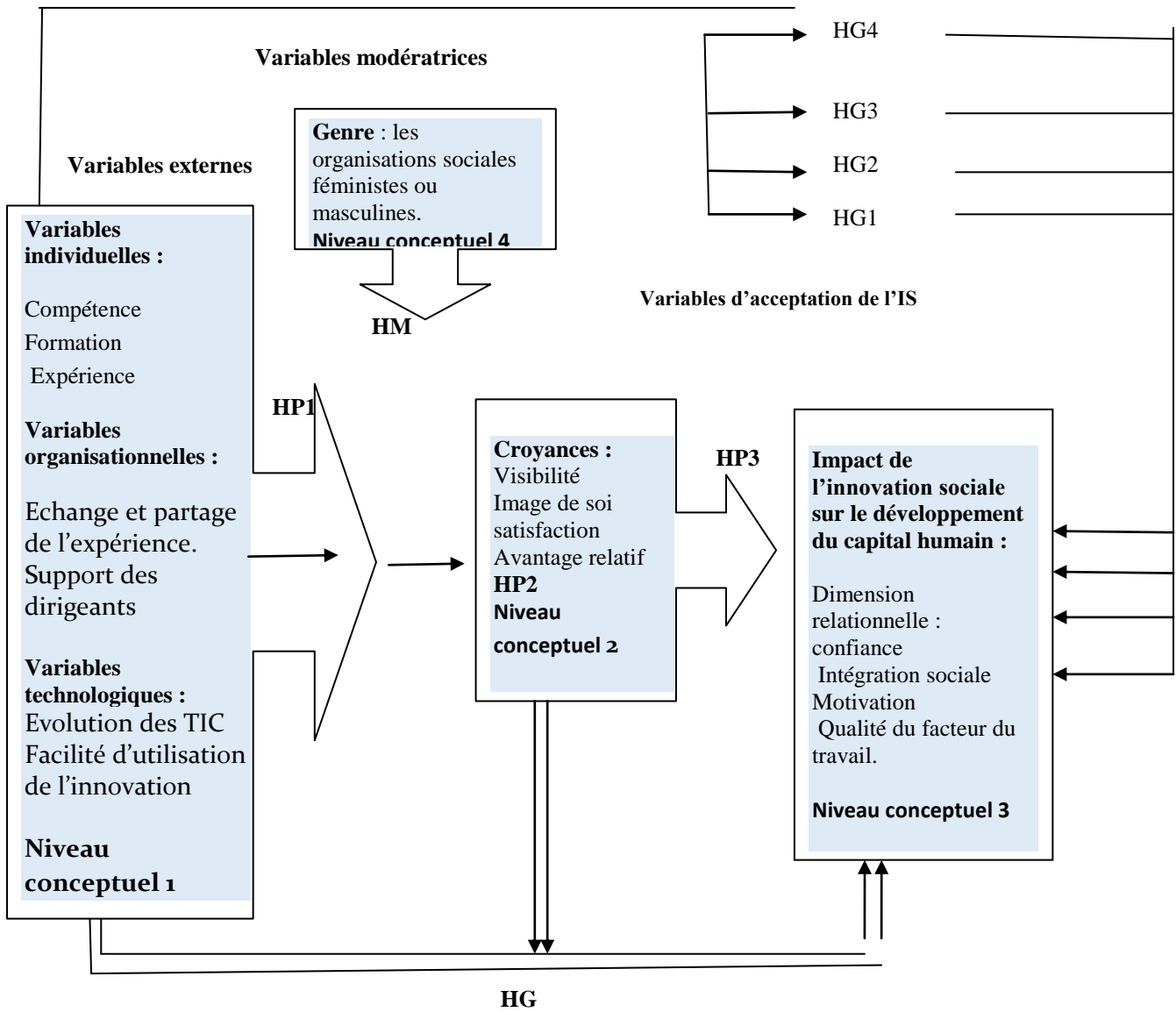
L'approche systémique fut initiée aux USA par **Mahmood (1992) et Mckeen et al (1997)**. Ces chercheurs considèrent que l'évaluation peut se concevoir comme un système séquentiel de type :

**Inputs → Outcomes → Output**

Pour définir notre modèle conceptuel de recherche, on a fait recours à des différents écrits scientifiques, des documents, des études de référence et des Sites web de renom à l'échelle internationale pour nous permettre d'établir un modèle initial, mais nous trouvons plus productif de procéder à une étude exploratoire qui va nous permettre d'adapter notre modèle de recherche initial. Cette phase de travail a abouti au modèle conceptuel ci dessous:



Fig.6 : le modèle conceptuel de la recherche



**HG** : hypothèse générale  
**HP** : hypothèse partielle  
**HM** : hypothèse modératrice

→ Dépendances directes  
 == Dépendances directes et indirectes

### E. Résultats et Discussion :

Le modèle conceptuel de la recherche postule à des relations de dépendance directe et/ou indirecte entre les variables des différents niveaux conceptuels. Ces relations traduisent les hypothèses qui permettent de répondre à la question de la recherche.

Trois types de relations sont étudiés, afin de justifier la structure des relations du modèle. Elles font l'objet de trois ensembles d'hypothèses :

**Premièrement**, l'hypothèse générale du modèle, notée **HG** suppose l'existence de relations directes et indirectes entre les variables externes (niveau 1) et les variables d'impact de l'innovation sociale sur le développement du capital humain (niveau 3), via les variables d'acceptation de l'innovation (niveau 2).

**Deuxièmement** les hypothèses partielles, notées **HP**, qui permettent de valider la structure interne du modèle de la recherche. Ces hypothèses partielles postulent à l'existence de relations directes et indirectes entre les variables externes (niveau 1) et les variables du processus d'acceptation (niveau2) (**HP1**) ; entre les variable de croyances (niveau 2.1) (**HP2**) et la variable de satisfaction (niveau2.2) et entre les variables du processus d'impact (niveau3) (**HP3**).

**Dernièrement**, les effets de modulation exercés par les variables du niveau conceptuel 4.

**L'hypothèse générale du modèle de recherche :**  
Elle est formulée ainsi :

**HG : « l'impact d'innovation sociale est influencé directement par l'acceptation de cette dernière (niveau 2) et indirectement par les variables externes (niveau1) »**

#### Les hypothèses partielles

Les hypothèses partielles traçant les relations d'effets directs et indirects entre les variables. Ce dernier est décomposé de trois sous-modèles traitant successivement les relations entre les variables externes et les variables du processus d'acceptation de l'innovation sociale et les relations entre les croyances et la satisfaction entre les variables de l'impact d'IS sur le développement du capital humain.

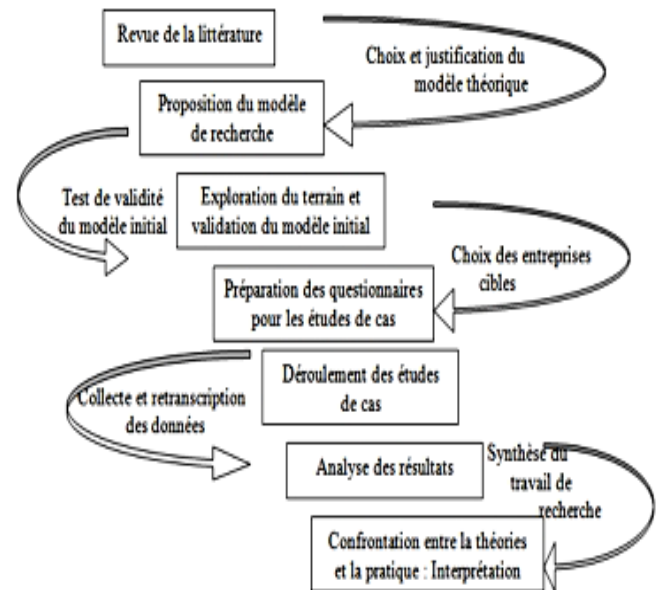
**L'hypothèse de modulation du modèle de recherche (HM)**

**HM :** « la variable modératrice a un impact de modulation sur les relations de dépendance directe entre les variables externes et les croyances ».

### F. La démarche de notre recherche :

Pour répondre à la problématique fixée pour cette recherche, nous devons établir une démarche de recherche qui va consister en cinq étapes résumées par la figure suivante :

Figure 6 : démarche globale de notre recherche.



Notre problématique de recherche étant établie, nous procéderons dans un premier temps à une analyse de la littérature afin de ressortir notre cadre conceptuel. Une lecture transversale de la littérature nous a permis de repérer un ensemble de modèles de référence sur l'impact de l'innovation sociale sur le développement du capital humain. Dès lors, nous allons opter pour une étude qualitative exploratoire afin de mieux cadrer notre cadre conceptuel. En adoptant

L'approche qualitative ; cependant, l'étude qualitative constitue souvent un préalable indispensable pour tout chercheur qui sera amené par la suite à faire une étude quantitative. Elle permet de recadrer et affiner la question de recherche, elle permet au chercheur de se familiariser avec le sujet en se mettant dans la réalité des choses, elle permet aussi de clarifier les concepts théoriques de la recherche.

L'étude qualitative présentera également un intérêt pour préciser les énoncés des instruments de mesure. La combinaison entre l'analyse de la littérature et l'étude qualitative va nous permettre de construire et de valider notre modèle de recherche.

Le modèle enrichi et les hypothèses de recherche seront alors testés dans l'étape suivante. L'analyse des résultats nous permettra de formuler un certain nombre de conclusions relatives à notre problématique de recherche. Nous croyons que cette démarche a ses avantages puisqu'elle allie la Théorie à la pratique.

#### IV. CONCLUSION

L'entreprise sociale est considérée comme une entreprise caractérisée par la poursuite d'impacts sociaux, l'innovation sociale, et l'usage de méthodes managériales. Pour certains, la dimension sociale vient se juxtaposer aux côtés du rendement et du risque financiers sans remettre en cause les régulations du système capitaliste. Cela va sans doute de pair avec une croyance largement partagée dans le monde des affaires que les forces du marché ont la capacité de résoudre une part croissante des problèmes sociaux.

Nous nous sommes basés dans notre travail sur une littérature diversifiée et variée, touchant à plusieurs domaines et disciplines, tels que l'IS, l'entrepreneuriat social, l'ESS, l'entreprise sociale, les services sociaux...Ceci était une tâche ardue étant donné que cette littérature est assez maigre et dispersée, surtout pour le cas de l'IS. Cette difficulté de la réalisation de notre travail témoigne bien sa valeur ajoutée pour la communauté (des scientifiques et autres), matérialisée par l'enrichissement du répertoire des recherches sur l'IS5, très pauvre au Maroc. Cependant, ce travail a aussi des limites, notamment le fait qu'il soit intégralement basé sur la recherche littéraire, ce qui fait la faiblesse de la partie relative au cas marocain, qui nécessite des études empiriques :

- ✓ comme retombées sociales, ce travail devrait mettre en évidence la nécessité d'une culture managériale visant le progrès continu et la recherche de la performance et le développement dans son sens humain et managérial ;
- ✓ sur le plan des retombées économiques, ce travail devrait démontrer que l'innovation sociale permet de rationaliser les coûts liés à la gestion des ressources humaines, en trouvant des solutions qui optimisent son impact économique et financier sur l'organisation.
- ✓ les prochaines étapes de notre recherche consisteront à entamer la phase de validation empirique de notre modèle de recherche auprès des managers et dirigeants des entreprises de l'économie sociale et solidaire et de produire les hypothèses de recherche y afférents. Cela pourrait permettre de dégager de nouvelles variables et de recueillir d'éventuels

commentaires pour procéder ainsi la modification de quelques variables non pertinentes.

V. BIBLIOGRAPHIE ET REVUE DE LITTÉRATURE

1. **Alter S. K., 2006**, « Social enterprise models and their mission and money relationships », in A. Nicholls (ed.), *Social entrepreneurship: New models of sustainable social change*, p. 205- 232, Oxford, Oxford university press.
2. **COOPERRIDER, D.I., et PASMORE, W. A., (1991)**, "Global social change : A new agenda for social science ? ", *Human Relations*, Vol 44, N° 10, pp. 1037-1055.
3. **Colloque international Sous le thème : « Comment former à l'économie sociale et solidaire ? Engagement, citoyenneté et développement » Marrakech, 22-24 mai 2017**
4. **Davister C.,** « La gestion des ressources humaines en économie sociale », *Les Cahiers de la Chaire Cera*, n° 1, mai 2006.
5. **Démocratie participative : enjeux et perspectives**, Olivier BODART et Anaïs LUNEAU, avril 2020
6. **DURKHEIM, Émile**, *Les règles de la méthode sociologique*, précédé de « L'instauration du raisonnement expérimental en sociologie », par **Jean Michel Berthelot**, Flammarion, 1988, 254 pages.
7. **Defourny, Jacques ; Nyssens, Marthe (2013)** Social innovation, social economy and social enterprise: what can the European debate tell us?. In: Frank Moulaert, Diana MacCallum, Abid Mehmood and Abdel Hamdouch, *International Handbook on Social Innovation. Social Innovation, Collective Action and Transdisciplinary Research*, Edward Elgar: Cheltenham (UK) Northampton (USA), 40-52
8. **Economie circulaire et ressources humaines: Une étonnante corrélation**, Mathilde MOSSE, décembre 2019
9. **Éric Dacheux et Daniel Goujon** « LES PROMESSES THÉORIQUES DES RECHERCHES SUR LES INITIATIVES SOLIDAIRES : L'EXEMPLE DU DÉLIBÉRALISME » *La Découverte | « Revue Française de Socio-Économie »* 2016/1 n° 16 | pages 201 à 214, cairn info.
10. **Elamrani, J., et Lemtaoui, M., (2016)**, Evaluation d'impact des entreprises sociales au Maroc : Etude exploratoire, Communication au 13ème Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME, Institut de recherche sur les PME, Canada.
11. **Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France**. PLS & SMart, n°35, mai 2015.
12. **Emploi et Développement Social Canada**, (2018), *Pour l'innovation inclusive : Nouvelles idées et nouveaux partenariats pour des collectivités plus fortes*, publication du ministère canadien de l'emploi et du développement social, pp. 24-50.
13. **Fathi Elachhab ; L'économie sociale et solidaire en Tunisie, un potentiel troisième secteur ? Numéro de revue: 349, Année de publication: 2018**
14. **GIULIANI, E., MORRISON, A., RABELLOTTI, R. (2011)**, *Innovation and Technological Catch-Up: The Changing Geography of Wine Production*, Edward Elgar Publishing.
15. **Henry Noguès** « *ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, SOCIOÉCONOMIE DU 3E SECTEUR*, JACQUES DEFOURNY ET MARTHE NYSSENS (DIR.), COLL. OUVERTURES ÉCONOMIQUES, DE BOECK ÉDITEUR, 2017, 443 PAGES, 2017/4 N° 346 | pages 110 à 112, cairn info.
16. **KLEIN, J., LAVILLE, J., MOULAERT, F. (2014)**, *L'innovation sociale*, Paris, ERES.
17. **LAVILLE, J.-L., (2016)**, *L'économie sociale et solidaire: Pratiques, théories et débats, Une synthèse majeure*, Paris, Editions Points (Nouvelle édition), Le Monde des livres, Collection Points Economie, 480p.
18. **Les travailleurs autonomes en Europe : action collective et représentation d'intérêts**, Pascale CHARHON, juin 2019.
19. **MONTGOMERY, T., (2016)**, "Are Social Innovation Paradigms Incommensurable? ", *Voluntas*, Vol 27, N° 4, pp. 1979-2000.
20. **Nouveau modèle de développement au Maroc 2021**. [https://www.csmd.ma/documents/Rapport\\_General.pdf](https://www.csmd.ma/documents/Rapport_General.pdf)
21. **Pascal Glémain et Nadine Richez-Battesti** « DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE À L'ENTREPRISE SOCIALE » : ENTRE TOURNANT ENTREPRENEURIAL ET INNOVATION, 2018/1 n° 31 | pages 13 à 19, cairn info.
22. **Prabhu, J., et Radjou, N., (2015)**, *L'innovation frugale : Comment faire mieux avec moins*, Paris, Diatino, 378p.
23. **PIAGET, Jean**, *Épistémologie des sciences de l'homme*, Paris, Gallimard (collection Idées),
24. **RICHEZ-BATTESTI, N., et PETRELLA, F., (2015)**, "De l'ESS à l'entreprise sociale : Entre rupture et continuité ? ", Communication au Colloque International Recherche et Régulation, Paris, 11-12 Juin.
25. **SIC (Social Innovation Community)**, (2014), *Social Innovation in France*, 11p.
26. **Saunders M., Lewis P., Thornhill A. (eds.), 2009**, *Research methods for business students*, 5th ed., Prentice Hall.
27. **Schmid H.**, « Leadership styles and leadership change in human and community service organizations », *Nonprofit management and leadership*, 17(2), p. 179-194.
28. **Thibault Cuénoud, Charlotte Moreau et Sybille Mertens 2019** .Revue internationale de l'économie sociale Les spécificités managériales dans les entreprises sociales : une démarche européenne par la gestion des compétences. RECMA.

29. **Sarkki, S., Ficko, A., Miller, D., Barlagne, C., Melnykovich, M., Jokinen, M., Soloviy, I., Nijnik, M.Human** values as catalysts and consequences of social innovations (2019) *Forest Policy and Economics*, 104, pp. 33-44. Cited 1 time, Scopus.
30. **Nine, Z., et Chen, H., (2016)**, "Cultivating Social Innovations: Lessons from the Bangladesh Case", *Open Journal of Social Sciences*, Vol. 4, N° 5, pp. 54-61.
31. **Nicholls, A., et Murdock, A., (2012)**, The nature of social innovation, dans Nicholls, A., et Murdock, A., (Eds.), *Social innovation: Blurring boundaries to reconfigure markets*, Basingstoke and New York: Palgrave Macmillan, pp. 1-30.
32. **Schumpeter, J., 1911**, *Théorie de l'évolution économique; Recherche sur le profit, le crédit*, 13
33. **Vers une économie circulaire en Europe**. Anna-Lena REBAUD, septembre 2017.